

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie de l'air

**Décision n° 1685 du 7 avril 2020 portant promotion
de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie de l'air**

NOR : INTJ2008328S

Le commandant de la gendarmerie de l'air,
Vu le code de la défense ;
Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;
Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;
Vu la décision n° 6831 du 5 décembre 2019 (NOR : INTJ1930025S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} mai 2020 :

Longy Denis NIGEND : 159669 NLS : 8016873

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} mai 2020 :

Chipot Nicolas NIGEND : 241163 NLS : 8088006

Article 3

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} mai 2020 :

Goyer Lucie NIGEND : 301240 NLS : 8090061

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 7 avril 2020.

Le général, commandant la gendarmerie de l'air,
P. GUICHARD